

Le Sénat cède sur le Défenseur des enfants

Le Sénat cède sur le Défenseur des enfants Le Sénat a fait volte-face hier en réintégrant par un nouveau vote le Défenseur des enfants dans le périmètre du futur Défenseur des droits alors que dans un premier temps il l'en avait sorti. L'opposition PS, CRC-SPG (communiste et parti de gauche), Verts, RDSE (à majorité radicaux de gauche) a refusé de participer au vote et a quitté l'hémicycle après avoir multiplié les protestations. Jean-Pierre Sueur (PS) s'est élevé contre "un mépris du Parlement" , tandis que Nicole Borvo Cohen-Seat (PCF) dénonçait "un abaissement du Parlement" et Richard Yung (PS) une "mascarade". "Le véritable vaincu, c'est la défense des intérêts des enfants" , s'est exclamé l'ex-garde des Sceaux PS, Robert Badinter. "C'est regrettable, ce n'est pas très glorieux" a aussi déploré Hugues Portelli (UMP), qui avait

défendu bec et ongles le retrait du Défenseur des enfants du Défenseur des Droits. Le rapporteur UMP de la Commission des loi, Patrice Gélard, a dû donner un avis négatif aux amendements du gouvernement, une majorité de sa commission (17 contre 10) s'étant prononcée contre, lors de leur examen pendant une suspension de séance. Il s'est prononcé pour à titre personnel. Le vote a aussi intégré La Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) au texte.